

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 20/07/2026 - 17835 - 2019 B 03085 - 852 392 398 - 2 J M R

2 J M R

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 58 rue de la Marquise

91130 RIS-ORANGIS

Siren 852 392 398 RCS Evry

(la « *Société* »)

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY



Le : 20 JUIL. 2026

Numéro: 17835

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2026**

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est déficitaire de 4.881,35 € décide de l'imputer en totalité sur le compte « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la création de la Société.

Pour extrait conforme

Le Président et l'Associé Unique

Monsieur Jean-Marc REDONDO

2 J M R
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 58 rue de la Marquise
91130 RIS-ORANGIS
Siren 852 392 398 RCS Evry

-oo0oo=-

Comptes annuels au 31/12/25
Bilan Actif – Passif

RJM

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2JMR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise 58 RUE DE LA MARQUISE 91130 RIS-ORANGIS		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET* 85239239800016		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le. 31122025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)		CJ	CK	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW		
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM			
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA		
Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Rim

Désignation de l'entreprise		2JMR	Exercice N		
			Néant ☐ *		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	7 006		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 881)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 224		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Instruments financiers à terme	DI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	13 991		
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC	13 991		
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				17 216	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 991		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



2 J M R

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 58 rue de la Marquise

91130 RIS-ORANGIS

Siren 852 392 398 RCS Evry

--oo0oo--

.

Comptes annuels au 31/12/25

Compte de résultat

2 J M R

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 58 rue de la Marquise

91130 RIS-ORANGIS

Siren 852 392 398 RCS Evry

-oo0oo=-

Comptes annuels au 31/12/25

Annexe comptable

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information pertinente sur la société. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans le compte de résultat sont présentés ci-après.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux d'établissement des comptes ont été respectés à partir des règles de base suivantes :

- . image fidèle,
- . continuité de l'activité,
- . comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . régularité et sincérité,
- . prudence,
- . indépendance des exercices.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

2.1 Méthode des coûts historiques

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue de 5 ans.

2.3 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Lorsque la valeur actuelle d'un élément de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l'actif concerné par la constatation, selon le cas, d'un amortissement exceptionnel ou d'une dépréciation.

Les immobilisations amortissables sont amorties de manière linéaire ou dégressive afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens. L'excédent de l'amortissement fiscal par rapport à l'amortissement économique est porté au passif au compte amortissements dérogatoires.

Les durées pratiquées sont les suivantes :

Postes	Mode	Durée
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 ans

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

2.5 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.6 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

2.7 Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

2.8 Evaluation des avoirs et dettes en monnaies étrangères

Les achats et ventes en devises sont enregistrés aux taux du jour des opérations. En fin d'année, l'entité calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances, dettes ou contrats à terme libellés dans une même devise ou ayant des termes voisins, sur la base du cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion au bilan ; les pertes nettes latentes sont dépréciées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

2.9 Rattachement des charges et produits à l'exercice

Les charges et les produits ont été rattachés à l'exercice d'achèvement pour les livraisons de biens, à l'exercice d'exécution pour les prestations.

3. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025.

A compter du 1^{er} janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après :

- Les pénalités amendes fiscales sont comptabilisées dans le poste "autres charges"

2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2025)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers. Dans la colonne comparative :

- les immobilisations corporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée dans la rubrique des « Créances » ;
- les charges et produits exceptionnels sont distingués sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	806		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	806		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	15 000		
TOTAL GÉNÉRAL	15 806		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			806	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			806	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			15 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			15 000	
TOTAL GÉNÉRAL			15 806	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :	451	355		806
	451	355		806
TOTAL GÉNÉRAL	451	355		806

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/25 au 31/12/25

JMR

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/25 au 31/12/25

JMR

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux État - Impôts sur les bénéfices État - Taxe sur la valeur ajoutée État - Autres impôts, taxes et versements assimilés État - Divers Groupe et associés Débiteurs divers TOTAL de l'actif circulant :	428	428	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL

428

428

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires auprès des établissements de crédit : - à 1 an maximum à l'origine - à plus d' 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immo. et comptes rattachés Groupe et associés Autres dettes Dette représentat. de titres empruntés Produits constatés d'avance	13 991	13 991		

TOTAL GÉNÉRAL

13 991

13 991

IV. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	Actions
Nombre en début d'exercice	1 000
Nombre en fin d'exercice	1 000
Valeur nominale en début d'exercice	1 €
Valeur nominale en fin d'exercice	1 €
Montant	1 000 €

2. CHARGES A PAYER

Exprimé en €

CHARGES A PAYER	2 025	2 024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
TOTAL	-	-

V - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Il n'y a pas eu de rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction de la société 2JMR.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'K. RIM'.